

Afrique orientale et Corne de l'Afrique

Faits nouveaux

La recherche de solutions durables demeure l'objectif fondamental de l'UNHCR dans la région, qu'il s'agisse de rapatriement librement consenti et de réinsertion ou d'intégration sur place et d'autosuffisance. En Éthiopie, le rapatriement librement consenti des Somaliens vers le « Somaliland » s'est achevé en juin 2005, ce qui a permis de fermer sept camps de réfugiés. Aujourd'hui, un groupe résiduel d'une dizaine de milliers de réfugiés originaires du sud et du centre de la Somalie est hébergé dans un seul camp. À la mi-juin 2005, plus de 4 000 réfugiés étaient repartis de Djibouti vers le « Somaliland » et 4 000 autres devaient en faire autant d'ici la fin de l'année. Des réfugiés somaliens en nombre plus modeste, mais néanmoins significatif, sont également rentrés au « Puntland ».

Des efforts considérables ont été déployés pour renforcer les initiatives de consolidation de la paix dans la région. L'accord de paix global entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan (SPLM/A), signé le 9 janvier 2005, ainsi que la nouvelle Constitution transitoire adoptée en juillet 2005, ont ouvert la voie à la formation d'un Gouvernement d'union nationale et à l'instauration d'une période de transition de six ans.

Djibouti

Érythrée

Éthiopie

Kenya

Ouganda

Somalie

Soudan (voir chapitre sur la situation Tchad/Soudan)



Éthiopie : un convoi ramène des réfugiés du camp d'Aïsha vers le « Somaliland ». Seules deux bandes de 15 mètres de large, situées de part et d'autre de la route, ont été déminées ; pour le reste, cette zone de front montagneuse est encore infestée de mines. UNHCR / B. Heger

Si la promotion et la mise en œuvre de solutions durables ont considérablement progressé dans la région, les conditions générales de sécurité suscitent toujours une vive inquiétude. Le conflit qui oppose l'Éthiopie à l'Érythrée au sujet du tracé frontalier a entraîné des restrictions à la liberté de mouvement. Les offensives de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*) dans le nord de l'Ouganda et le sud du Soudan ont provoqué un afflux de Soudanais en Ouganda. En 2004-2005, plus de 18 000 Soudanais ont cherché un asile en Ouganda et 4 000 autres au Kenya. L'insécurité qui règne dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) a continué d'affecter l'Ouganda, où elle a provoqué l'afflux massif d'une vingtaine de milliers de Congolais. La majorité d'entre eux ont toutefois fini par rentrer en RDC, tandis qu'un groupe résiduel de 8 000 personnes était transféré au camp de Kyaka II, au sud-ouest de l'Ouganda. Les problèmes de sécurité dans les camps et les difficultés d'accès qui y sont liées constituent un autre sujet d'inquiétude dans la plupart des opérations, car la sûreté des réfugiés comme du personnel continue d'être affectée. De plus, malgré la réimplantation du Gouvernement fédéral de transition en Somalie, la sécurité est demeurée précaire dans le sud et le centre du pays. Parmi les difficultés majeures auxquelles l'UNHCR a été confronté figure également le caractère imprévisible des contributions

financières, qui a gravement handicapé le bon déroulement des programmes. D'importantes activités prioritaires, telles que la sauvegarde de l'environnement ou la viabilité des retours, ont dû être reportées faute de moyens financiers suffisants.

Objectifs stratégiques

L'un des principaux objectifs de l'UNHCR à l'échelon régional consiste à renforcer sa coopération avec l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Banque africaine de développement (BAfD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'IGAD. En collaboration avec l'IGAD et d'autres institutions des Nations Unies, l'UNHCR continuera à promouvoir l'application des accords de paix, qui restent d'une importance cruciale pour la consolidation de la paix et de la stabilité au Soudan et en Somalie, ainsi que pour la mise en œuvre des plans de rapatriement librement consenti.

L'un des objectifs stratégiques de l'UNHCR consiste également à renforcer l'institution de l'asile par le biais d'une législation nationale relative aux réfugiés. À cet égard, il convient de noter que l'Éthiopie s'est dotée d'une telle législation en 2004 et que le

Kenya et l'Ouganda devraient en faire autant en 2005/2006. L'UNHCR entend aider les Gouvernements de ces trois pays à appliquer leur législation nationale, notamment par la mise en place de structures appropriées et la constitution de capacités.

La promotion des rapatriements librement consentis demeurera une priorité pour l'UNHCR, qui devrait aider quelque 34 000 Soudanais à rentrer dans leur région d'origine en 2006 (14 000 en Éthiopie, 10 000 au Kenya et 10 000 en Ouganda). De même, quelque 8 700 Somaliens bénéficieront d'une aide au rapatriement (5 000 à Djibouti et 5 000 au Kenya). L'UNHCR facilitera par ailleurs les initiatives de réinstallation, dont plus de 5 500 individus devraient en bénéficier au Kenya, en Éthiopie et à Djibouti. L'Organisation menera activement d'autres initiatives en rapport avec les solutions durables, telles que l'autosuffisance et l'Assistance au développement pour les réfugiés (DAR). Sa stratégie de désengagement passera notamment par la réhabilitation des camps et le regroupement de leur population. Les programmes mis en œuvre dans la région garantiront le respect des politiques prioritaires de l'Organisation en faveur des femmes, des enfants et des personnes âgées. En Éthiopie, au Kenya et en Ouganda, des équipes multifonctionnelles devraient être instituées d'ici la fin 2005 pour veiller à l'intégration, en 2006, de la diversité et des spécificités liées à l'âge et au sexe. Dans la même optique, l'UNHCR appliquera des programmes globaux prioritaires conformes aux objectifs de *l'Agenda pour la protection* : égalité des sexes et émancipation des femmes, éducation et lutte contre le VIH/SIDA. L'Organisation perfectionnera la collecte des données, le recensement et l'application des normes et des indicateurs dans tous les secteurs. Ces efforts devraient améliorer la qualité des programmes par un renforcement de la gestion axée sur les résultats. En Somalie et en Ouganda, l'UNHCR poursuivra son étroite collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies pour la formulation et la mise en œuvre des plans de retour en faveur des personnes déplacées à l'intérieur des territoires nationaux.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR en **Érythrée**, en **Éthiopie**, au **Kenya**, en **Somalie** et en **Ouganda** font l'objet de chapitres distincts. Les opérations au Soudan sont décrites dans les chapitres relatifs au Tchad/Soudan.

À **Djibouti**, l'UNHCR se consacrera en premier lieu à la recherche de solutions durables au sort des réfugiés, par le biais de leur rapatriement librement consenti au « Somaliland », au « Puntland » et en Éthiopie. La réinstallation des réfugiés constituera également une priorité. Parmi les autres activités prévues figurent la vérification individuelle du statut de réfugiés pour ceux n'optant pas pour le rapatriement, ainsi que la recherche de solutions durables adaptées à leur sort ; le regroupement de l'ensemble des occupants et des services des différents camps dans le camp d'Ali Adde ; le traitement des problèmes de protection des réfugiés dans le respect des principes internationaux ; la réhabilitation des zones affectées par la présence de réfugiés ; et enfin, le renforcement de la capacité du Gouvernement à coordonner les affaires de réfugiés. L'UNHCR veillera à ce qu'une assistance adéquate soit dispensée, conformément aux normes de l'Organisation. Les réfugiés bénéficieront donc de soins médicaux et de services sociaux, ainsi que d'une éducation primaire dans le camp. Grâce au regroupement de la population des camps, il devrait s'avérer plus facile de procéder à un nouveau recensement et d'établir le profil de la population réfugiée.

L'absence de partenaire d'exécution en charge de la logistique continue à rendre les opérations de rapatriement très fastidieuses pour le personnel de l'UNHCR. De plus, le "Somaliland" souffre d'une pénurie d'infrastructures, en particulier de bâtiments scolaires et de routes. Ajoutée au fait que les réfugiés sont depuis longtemps dépendants de l'assistance internationale dispensée dans les camps, cette pénurie décourage les rapatriements. Parmi les contraintes les plus notables figurent également les problèmes de disponibilité et d'approvisionnement alimentaires. En effet, les rations alimentaires ont été diminuées de 50 pour cent depuis mars 2005.

Le **centre d'appui régional (CAR)** de Nairobi épaulé les 17 opérations de l'UNHCR en Afrique orientale et dans la Corne, ainsi qu'en Afrique centrale et dans les Grands Lacs. Son principal objectif est de coordonner l'application des politiques prioritaires globales dans toutes les opérations relevant de sa compétence. Il rassemble des compétences dans les domaines des solutions durables, du recensement, de l'aide aux femmes et aux enfants réfugiés, des systèmes d'information géographique et de l'information publique. Le CAR met ces compétences au service d'objectifs spécifiques liés à la recherche de solutions durables, tels que la réinstallation, le soutien aux processus de paix, l'enregistrement des réfugiés, la délivrance de documents

d'identité, la prévention et le traitement de la violence sexuelle et sexiste et la défense de la cause. Le CAR fournit également un appui de taille dans les domaines du contrôle financier, de la chaîne d'approvisionnement et de la sécurité sur le terrain, où il aide les bureaux de l'UNHCR à améliorer leurs mécanismes de contrôle interne et à se conformer aux normes de sécurité. Le service chargé du bien-être du personnel joue aussi un rôle clé en matière d'orientation des collaborateurs. Le CAR est composé de 14 postes régionaux, de deux postes affectés aux services extérieurs et de deux spécialistes détachés par la Commission internationale catholique pour les migrations.

Le Groupe de liaison avec l'Union africaine à Addis-Abeba

Le processus de transformation de l'Organisation de l'unité africaine en Union africaine a été mené à bien et un grand nombre des nouveaux membres de la Commission de l'UA ont pris leurs fonctions au début de l'année 2005. Néanmoins, la progression est lente, en raison notamment de la capacité limitée de la Commission à mettre en œuvre le lourd programme de travail qu'elle s'est assigné, ainsi que de sa difficulté à gérer d'innombrables offres de soutien et de partenariat. En ce qui concerne l'interaction entre l'UA et l'UNHCR, il serait nécessaire de compléter le solide partenariat qui existe déjà

en renforçant simultanément les relations avec les forums interdépartementaux et avec le Département de la paix et de la sécurité.

La nomination d'un Coordonnateur des programmes de l'UNHCR et du NEPAD a considérablement amélioré la capacité de l'Organisation à appuyer le NEPAD et les activités du sous-groupe des Nations Unies pour l'action humanitaire et le redressement post-conflit. Cependant, l'absence de mécanisme permettant à l'UA/NEPAD d'interagir et d'assumer un rôle de leader et de guide auprès des institutions des Nations Unies continue à ralentir leur progression. L'UNHCR a instauré de solides relations de travail et élaboré des programmes conjoints avec l'UA, l'IGAD, la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et d'autres institutions des Nations Unies, ce qui devrait faciliter la réalisation des grands objectifs du NEPAD et du sous-groupe.

En coopération avec l'UA, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et le NEPAD, l'UNHCR évaluera l'état d'avancement du redressement et de la reconstruction dans les 14 pays sortant d'un conflit. Les rapports d'évaluation serviront de base à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes complets et intégrés englobant la réintégration et la réadaptation des populations déplacées.

Budget (dollars E.-U.)			
Pays	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire¹	Total
Groupe régional d'appui technique (Nairobi, Kenya)	5 083 850	0	5 083 850
Djibouti	3 326 894	0	3 326 894
Erythée	9 212 440	0	9 212 440
Ethiopie	15 332 397	0	15 332 397
Kenya	29 984 562	0	29 984 562
Ouganda	16 250 358	705 890	16 956 248
Somalie	7 155 371	0	7 155 371
Soudan	12 860 950	185 000	13 045 950
Total	99 206 821	890 890	100 097 711

¹ Les chiffres se réfèrent au programme supplémentaire de l'opération de rapatriement et de réintégration des réfugiés congolais (RDC).

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas les dépenses d'appui, fixées à 7 pour cent soit 62 362 dollars E.-U., prélevées sur chaque contribution aux fins de remboursement des dépenses d'appui indirectes engagées par l'UNHCR (terrain et Siège).